
COMPTE-RENDU DES ECHANGES DE LA COMMISSION
« Agriculture-tourisme-environnement » - 24 mars 2010

Etaient présents : feuille d'émargement jointe

**I. INTERVENTION DE MICHEL DIETLIN, DE L'AGENCE TOURISTIQUE
DEPARTEMENTALE DE SAVOIE**

Michel DIETLIN présente la politique départementale en matière de développement touristique à travers différents axes.

➤ Les priorités du département

- le tourisme adapté
- le tourisme des jeunes
- les hébergements touristiques
- les filières randonnée, vélo, pêche et tourisme culturel

➤ L'offre locale

- Valorisation du patrimoine naturel et culturel
- Valorisation de l'activité cyclisme
- Valorisation des liens entre agriculture et tourisme
- Valorisation des produits gastronomiques (circuits courts)

➤ Contrats « Station Moyenne »

- Diversification de l'offre
- Valorisation du patrimoine
- Innovation
- Développement durable

➤ Programme Grands Sites

- Aménagement de sites naturels / Adaptation à la fréquentation (ex : le plateau du Mont-Cenis)
- Valorisation de sites pour mieux répondre aux attentes (ex : la Barrière de l'Esseillon)

II. PRESENTATION D'UN PROJET DE SCENARIO ET REACTIONS

Suite à la présentation des grands axes d'orientation issus des échanges des commissions précédentes (*voir le diaporama de présentation en pièce jointe*), certaines thématiques ont été approfondies. Les interventions ont également fait ressortir de nouvelles préoccupations.

➤ Le tourisme adapté en faveur des personnes handicapées

Le Département tout comme la Région agissent en faveur du tourisme adapté. Il est rappelé que ces aménagements et ces offres peuvent profiter à une grande majorité de la population (séniors, enfants, familles avec des enfants et des poussettes, etc.).

➤ Développement durable et innovation

Se pose le problème de la définition du « développement durable » et de ce qu'il inclut. Il conviendra dans le prochain contrat de favoriser les projets soucieux du développement durable, sans pour autant créer un axe spécifique sur le sujet.

L'innovation est également évoquée : faudra-t-il favoriser l'innovation dans les projets touristiques ?

➤ Le transport des saisonniers

Plusieurs réflexions entrent dans cette thématique :

- comment ancrer les saisonniers sur le territoire ?
- comment développer des activités saisonnières et de nouveaux services ?
- comment faciliter les transports des saisonniers ?

La question du transport, qui dépasse le seul cas des saisonniers, a particulièrement retenu l'attention. Le problème du déplacement des saisonniers vers la vallée pour accéder aux services (médecins spécialisés...) a notamment été évoqué.

Plusieurs pistes sont lancées pour répondre à cette attente :

- Améliorer le système de réductions ou pass' valable dans les transports en commun
- Faciliter le covoiturage ; participer à l'animation du site Internet MobiSavoie ; favoriser l'accès à ces informations pour les saisonniers ; créer des repères visuels le long des routes pour identifier des lieux de rendez-vous.

➤ Adaptation de l'offre aux enfants : la question des hébergements

L'accueil des enfants en groupes pose problème dans les refuges notamment : peu de structures sont titulaires de l'agrément DDJS permettant d'accueillir cette clientèle.

➤ Valorisation des produits locaux

L'importance de favoriser des circuits courts pour les restaurants et les cantines est soulevée. Se pose cependant le problème du coût des produits, principalement dans les cantines scolaires. Des efforts sont déployés dans ce sens (repas à base de produits locaux une fois par mois) mais il reste beaucoup à accomplir.

➤ Tri des déchets et recyclage

A partir du cas de la gestion des déchets alimentaires dans les cantines, le débat est élargi à la question de la sensibilisation au tri des déchets, au compostage et au recyclage dans l'ensemble des structures d'accueil touristique, sensibilisation qui pourrait être accompagnée de la mise en place de petits équipements.

Une réunion avec le SIRTOMM est à envisager.

➤ Filière cyclotourisme

L'importance de la sécurisation des infrastructures sur certains tronçons ainsi que la nécessité d'un entretien régulier des routes et bas-côtés est rappelée. Cette question pourra faire l'objet d'une étude de faisabilité.

➤ Programme Grands Sites

Le Conseil Général intervient sur la protection, l'aménagement et la valorisation de certains sites naturels, appelés Grands Sites Départementaux. La question est soulevée de venir en renforcement de l'action du département sur les sites mauriennais ciblés par le Conseil Général, voire d'intervenir sur des sites non concernés par cette action départementale. Deux problématiques sont inhérentes à ces sites : la surfréquentation et la préservation.

➤ Plan de communication

Quelques remarques concernent directement le plan de communication :

- Le site Internet www.maurienne-tourisme.com valorise nombre d'activités sportives de haut niveau, au détriment d'activités famille par exemple.
- En fonction des clientèles favorisées par le contrat, il serait judicieux de créer des outils de communication par cible (ex : une brochure recensant l'offre famille, une brochure sur le tourisme adapté en Maurienne)

III. PSADER : QUELS AXES A VALORISER PRIORITAIREMENT ?

Denis FALCOZ et Martin SCHOCH soulignent deux axes d'actions prioritaires : la transmission des exploitations et la problématique foncière.

Sont également évoqués :

- Le soutien à la commercialisation des produits
- Les freins à l'ouverture des exploitations au tourisme, soit principalement le manque de temps de l'exploitant et le coût des investissements pour l'accueil du public.

Pour favoriser l'accueil à la ferme, la mise en réseau des acteurs permettrait de créer des produits plus complets (ex : liaisons entre un hébergeur et un exploitant) et donc plus attractifs.